

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Acquérir un premier niveau d'employabilité à destination d'employeurs de collectivités territoriales/locales (services techniques), entreprises du paysage, jardins-espaces verts, entreprises du secteur des services à la personne
Favoriser une entrée en formation qualifiante.

Connaître le fonctionnement de la plante, semer, planter – Secourir et sauver en situation de travail – Débroussailler – Taller des haies, arbres et arbustes – Elaguer au sol, tronçonner et abattre un arbre – tondre un espace engazonné – utiliser des produits phyto. et bio contrôle – créer un espace paysager

Emploi : Jardinier d'espaces verts, agent paysagiste, aide paysagiste, ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste
Code NSF : 214 Aménagement paysager -ROME A1203 Aménagement et entretien des espaces verts

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES**21/05 AU 29/06/2021**

– Date limite d'entrée décalée
sur dérogation éventuelle

154H

Dont 154h en centre

Bilans
29/06/21**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION***Etre capable de :*

O Connaître le fonctionnement d'une plante, semer et planter -7h

O SECOURIR ET SAUVER AU TRAVAIL – 14h

Intervenir efficacement face à une situation d'accident, être le lien avec les secours.

O DEBROUSSER – 14h

Appliquer la réglementation en vigueur, les bases théoriques de l'entretien des outils et de leur utilisation, manier le matériel en sécurité, régler le harnais, utiliser différents couteaux

O TAILLER DES HAIES, ARBRES ET ARBUSTES – 28h

Préparer & terminer le chantier, Réaliser une taille douce, de haie, Réaliser une taille d'arbre, d'arbuste, de plante grimpante

O ELAGUER/SOL, TRONCONNER ET ABATTRE UN ARBRE – 35h

Appliquer la réglementation en vigueur, les bases théoriques de l'entretien des outils et de leur utilisation, abattre des arbres de 20 à 30 cm de diamètre en sécurité, choisir la technique de coupe adaptée au diamètre et longueur de l'arbre, utiliser la bonne technique d'ébranchage selon la grosseur de l'arbre, adapter la technique de billonnage selon les contraintes mécaniques du bois

O TONDRE DES ESPACES ENGAZONNES – 14h

Préparer le chantier, Réaliser la tonte et les interventions après la tonte, Recycler les déchets verts & réaliser du mulching

O OBTENIR LE CERTIPHYTO OPERATEUR – 14h

Respecter la réglementation en matière d'utilisation de pesticides et biocontrôle

O CRÉER UN ESPACE PAYSAGER – 28h

Préparer & terminer le chantier, Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène, Comprendre un plan et créer l'espace demandé, poser une bordure, tracer, Planter et tuteurer les plantes et arbres implantés, Pose d'arrosage automatique simple

CFPPA site de PUGNAC**LIEU & CONTACT**1307 Route du Canton 33710 Pugnac **05.57.68.87.97****Contacts : Pascale BURATTI – PEDRO
JEAN FRANCOIS SAUZET****Modalités pédagogiques**

Formation continue en centre

Individualisation du parcours avec les modules choisis.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : 9H -12H30 & 13H30-17H

Formateurs enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

O Face à Face pédagogique O Théoriques & Etudes de cas

O Pédagogie participative O Suivi individuel

O Pratique - Chantier O Distanciel (éventuel/COVID)

*Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.***VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION****SST- Certiphyto Opérateur****+ Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLEFormation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BPA TAP, CAPA Jardinier Paysagiste...): cf. www.onisep.fr**PUBLIC**

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Aucun

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRESConsulter <https://cdfacfppa33.com/le-cfppa-en-chiffres-de-la-gironde/>**MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION**

Inscription avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée en formation selon date des modules choisis et selon positionnement.**EFFECTIFS**

6 Mini – 10 - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : salaire de l'employeur – Indemnisation Pôle emploi selon droit acquis

Etat de présences par ½ journée transmise au financeur.

COUT

Financement formation : employeurs SIAE – Pôle emploi

Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA aux demandeurs d'emploi

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires